

NOM PRENOM
ADRESSE

Bordeaux, le 13 juillet 2012

**M. le Préfet de la Gironde
Préfecture de la Gironde
Esplanade Charles de Gaulle
33077 BORDEAUX CEDEX**

LR/AR

Objet : recours gracieux décision du 02 juillet 2021

Monsieur le Préfet,

Par la présente, je souhaite exercer un recours gracieux à l'encontre de votre décision d'obligation de quitter le territoire français prononcée à mon encontre et datée du 02 juillet 2012.

Je fonde ce recours sur les éléments nouveaux suivants :

depuis le 05 juillet 2012, je suis hébergée par XXXX Mon adresse de domiciliation est le :
pièce justificative :

- *attestation hébergement établie par*

depuis le 1^{er} avril 2012, mon époux M. XXXXa signé un contrat à durée indéterminée et travaille en qualité d'agent de service au sein de l'entreprise XXXX domiciliée au.
pièces justificatives :

- *contrat de travail à durée indéterminée datée du 30 mars 2012*
- *bulletins de paie pour les mois d'avril et mai 2012*

Par ailleurs, je souhaite vous rappeler les éléments suivants :

Je bénéficie d'une promesse d'embauche en tant que salariée vendeuse à temps plein avec possibilité de reconduction en CDI dès la régularisation de ma situation administrative, établie par M. XXXX, propriétaire de l'épicerie XXXX.

pièce justificative :

- *promesse d'embauche datée du 05 mars 2012*

Mon époux a obtenu un titre de séjour d'une durée d'un an, délivré par la Préfecture de la Gironde le 13 février 2012.

pièces justificatives :

- *copie du titre de séjour de mon époux*

J'ai deux fils qui se sont adaptés en France, et dont je m'occupe et qui sont parfaitement insérés en France. Leurs résultats scolaires le prouvent.

pièces justificatives :

- *acte de naissance*
- *certificats de scolarité*
- *bulletins scolaire*

J'ai étudié la langue française depuis mon arrivée en France. Aujourd'hui, je peux le lire, le parler et l'écrire sans difficulté.

pièce justificative :

– *attestation d'apprentissage de la langue française*

A la lumière de tous ces éléments,

Je pense pouvoir vous apporter la preuve des efforts que j'ai déjà entrepris et de ma réelle volonté de m'adapter à la communauté française, en y travaillant et en subvenant aux besoins de ma famille.

Je ne veux pas être séparée de mon époux et de mes enfants.

C'est donc à la lumière de ces éléments que je me permets d'exercer un recours gracieux et de demander que soit réexaminée ma demande.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mon profond respect.

signature